

Wenn fest Vertrauen du im Busen hegst
 Darfst du an deine schönsten Träume glauben :
 Wenn du dein Vaterland im Herzen trägst,
 Aus deinem Herzen kann dir's keiner rauben,
 Denn, was du liebst an diesem Stückchen Welt :
 Du bist es selbst, es ist dein tiefstes Wesen ,
 Es ist, was dir von Jugend auf gesellt,
 Als wie ein Buch, drin immer du gelesen.

Liegt denn dein Buch nicht immer offen da ?
 Wer kann dir fälschen die gewohnten Zeichen !
 Ist dir derselbe Geist nicht immer nah,
 Und wird er je, wenn du ihn hältst, entweichen ?
 Sei frei wie Ich und sei dir selbst genug .
 Und ängstige dich nicht mit schwachen Seelen :
 Nur solchen kann der Menschen Tück' und Trug
 Ihr Vaterland und ihre Träume stehlen.

... ..

Au moment du décès du jeune prince d'Orange, le roi Guillaume, très mal en forme, se trouvait à Carlsbad. « où les médecins étaient presque aussi inquiets de lui que de son fils. » La famille royale retourna en Hollande aussi vite que l'état de santé du roi le permit. C'est pour cette raison que les obsèques du prince défunt n'eurent lieu que le 17 juillet. La princesse MARIE, veuve du prince Henri et seule personne de la maison royale se trouvant à La Haye, se rendit à différentes reprises au modeste palais du défunt pour prier devant son cercueil.

Huit jours avant l'inhumation la Ville de Delft commémora le 3^e centenaire de la mort de GUILLAUME LE TACITURNE. Au cours de la cérémonie une couronne d'argent fut attachée au monument du héros national par une délégation du Grootoosten der Nèderlande dont le prince Alexandre était le grand-maitre depuis le décès de son grand-oncle FREDERIC (1881). La couronne était un cadeau du prince Alexandre en guise d'« hommage de la maçonnerie au grand protecteur des droits de la conscience. »

Les funérailles du prince d'Orange eurent lieu avec le même cérémonial que celui suivi lors des obsèques du prince Guillaume.

A l'église de Delft on remarqua autour du roi Guillaume : le grand-duc de SAXE-WEIMAR, son beau-frère ; le prince ALBERT de Prusse, son cousin représentant l'empereur d'Allemagne ; le prince Guillaume de WIED, époux de sa cousine la princesse Marie, fille de feu le prince FREDERIC des Pays-Bas ; le comte de Flandres représentant le roi des Belges. La délégation luxembourgeoise se composait du baron F. DE BLOCHAUSEN, ministre d'Etat, d'E. SERVAIS, président du Conseil d'Etat,